

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1re page 5 fr. la ligne ; 2 page : 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payables d'acance Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements: Traisic-Constantine 10 fr. par an . France 12 - Etranger 15 fr. —

Une fiscalité ruineuse

M. Raymond Poincaré a entrepris un travail de romain avec le redressement financier, mais la façon dont il le conçoit met sur la paille le malheureux contribuable.

Comme le moulin joli du meunier sanssouci il va trop vite et risque de rester en chemin alors à quoi aura servi l'effort financier accompli pendant ces mois derniers ?

Des clameurs montent de toutes parts, il ne les entend même pas, les seuls cris. qui parviennent à ses oreilles ce sont les réclamations des fonctionnaires qui hurlent à ses chausses :

Ce sont les dix-mille, les dix-mille

[Qu'il nous faut. Et en attendant la sous-commission Martin leur en octroie huit!

Il ne s'aperçoit pas qu'il sacrifie ses amis qui le soutiennent depuis sa prise de possession du pouvoir et il en sera pour eux comme en 1924, la plupart resteront sur le carreau aux prochaines élections pour faire place à des socialistes-révolutionnaires ou à des communistes.

Est-ce cela qu'il désire ? Certainement

Alors qu'il prenne garde car il conduit la France à l'abîme après lui avoir fait entrevoir les plus belles espérances de redressement financier.

Mais le redressement a besoin d'aller par petites étapes, et non par bonds furieux, on ne cesse de le lui dire à gauche, comme à droite et au centre.

Lui si pondéré semble grisć par son succès, malheureusement ce succès comporte des ruines nombreuses réelles et d'autres en perpective. Il faut l'arrêter en chemin, c'est ce que les financiers clairvoyants demandent uu groupe parlementaire qui soutient sa politique sans défaillance comme dans l'ancienne Chambre l'Union Nationale le soutenait.

Un collaborateur de la « JOURNEE INDUSTRIELLE », de Paris, M. Camille Rosier s'exprime ainsi :

Le taux de l'impôt est un des facteurs les plus agissants sur le poids des charges fiscales et sur la mentalité des contribuables.

« L'impôt, disait il y a un siècle Sismondi, ne doit jamais mettre en fuite la richesse qu'il frappe; il doit être d'autant plus modéré que cette richesse est d'une nature plus fugitive; il ne doit jamais atteindre la partie des revenus qui est nécessaire pour que

« Le taux de l'impôt, a répété aujourd'hui M. Jèze, ne doit pas être élevé à un point tel qu'il constitue une prime à la fraude ou qu'il décourage la consommation et toute la source de recettes. L'impôt, a-t-il ajouté, ne doit opérer de prélèvement que sur les valeurs qui peuvent être consommées dans l'année sans diminuer le capital existant..... Toucher au capital, le diminuer, c'est entraver la production, ruiner l'industrie nationale >.

On pourrait continuer les citations de ce genre; on verrait que tous les économistes, de quelque nuance politique qu'ils soient, s'accordent pour reconnaître les répercussions regrettables du taux excessif des impôts : développement de la fraude, entrave à la production, obstacle aux transactions, restriction de la consommation et dispari-

tion de l'esprit d'initiative. Et puis voici ce que dit l'honnorable président de la Chambre de Commerce d'Annecy que les électeurs de la Haute Savoie envoient défendre leurs intér:ts à la Chambre commerciale depuis près d'un quart de siècle. On verra à la lecture de son article combien est pénible la situation des petits possédants à qui il ne reste plus que les yeux pour picurer, le fisc leur prenant la part du tion, ce qui est intolérable :

Sous le poids des nouveaux milliards d'impôts, necessités par l'équilibre budgétaire, la cherté de la vie augmente singulièrement Le « citoyen conscient et organisé » a beau hurler encore au mercanti, à moins qu'il ne soit bouché à l'émeri, il doit commencer à s'apercevoir que, si tous les produits renchérissent, ce n'est pas au commerçant qu'il doit s'en prendre. Jusqu'ici, il était de bonne tactique de dauber sur ce pelé ,ee galeux d'où venait tout le mal. Les candidats deputés ne s'en faisaient point faute. Sitôr elus, à qui mieux mieux, ils ajoutaient impôt sur impôt à la liste déjà longue qui pesait sur le commerce et l'industrie. Tant et si bien qu'aujourd'hui nos entreprises industrielles ploient sous le faix. Résisteront-elles ? L'époque est-elle proche où, suivant l'expression de M. Callaux, je erois, l'impôt va finir par se dévorer lui-même ? Bien des

symptômes m'incitent à pencher pour cette dernière et peu réjouissante hypothèse. Tenez, voilà par exemple, les Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, Aciéries, Hauts-Fourneaux et Forges de Trignac, à qui le Trésor réclame huit millions. Acculée à la liquidation, la Société obtient une réduction de moitié. Mais la somme restant d'importance, les concours financiers qui lui permettraient de reprendre son activité se dérobent. Si les ateliers ferment, que restera-til au fise, aux actionnaires, aux ouvriers ?

Télephone 7.94

Les capitaux hésitent aujourd'hui à aller aux affaires industrielles, et pour cause. Prenons une puissante Société d'électricité : la Thomson-Houston, que tout le monde connait. Depuis plusieurs années, comme beaucoup d'autres Sociétés d'ailleurs, elle n'a pas donné un centime à ses actionnaires. Voici qu'elle leur annonce une agréable nouvelle : vingt francs par action. Chie ! Un de mes amis court à la banque, étale se vingt-cinq coupons et reste médusé quand le caissier, lui avançant vingt-sept francs cinquante, lui dit avec le sourire: « Le reste de vos cinq cents francs a été retenu pour les impôts ». Un bon vieillard détenteur d'une action, furieux de voir son louis réduit à vingt-deux sous, se mit à enguirlander copieusement le payeur. Quand il lui fut démontré que celui-ci n'en pouvait mais, il refusa l'aumône, réclama son coupon, voulant, dit-il, « l'encadrer, en souvenir de la rapacité de l' « Ad-mi-nis-tra-tion ! ! » C'est un ancien douanier, il doit s'y connaître en cette matière, le brave homme!

Et c'est partout pareil. Après ces exemples pris dans la Métallurgie et l'Electricité, en voulez-vous un dans le confection :

Je lis dans un rapport des Etablissements Révillon que « sur cent francs décaissés par la Société, au double titre des impôts et du dividende, 71 fr. 43 sont alles à l'Etat et 28 fr. 57 à l'actionnaire, et encore sons déduction des impôts prévus par la loi du 4 décembre 1925 ». Autrement dit, là, le fisc a reçu quatre fais plus que l'actionnaire.

Voulez-vous connaître la marche ascendan te des impôts? Le dernier rapport du conseil d'administration d'une Société contrue précise que, sa base d'impositions fiscales de 1920 étant considérée de 100, la progression a été la suivante :

Pour	1921	 107
-	1923	 252
-	1924	 326
-	1925	 338
_	1926	 511

De 1920 à 1926 ces charges ont donc plus

que « quintuplé ».

Passe encore lorsqu'il y a finalement un dividende, mais quand il n'y a rien ? J'ai sous les yeux le dernier bilan des Houilleres de Saint-Etienne. Le total des charges résultant des impôts et institutions en faveur des ouvriers s'est élevé pendant l'exercice 1926 à la somme de 8.910.574 francs 21. Le capital étant de 24 millions, cela représente 37 fr. 127 par action de cent francs!

J'avoue être parmi les « sales bourgeois » actionnaires et n'être pas outre mesure glorieux de n'avoir rien touché depuis plusieurs années, quand, annuellement, une somme égale à 37 % du capital que j'ai versé dans cette affaire s'en va au fisc ou à ses succédanés. Et l'on prétend que l'impôt sur le capital n'existe pas. Que serait-ce s'il existait ? C'est très beau de s'orienter chaque jour vers une amélioration sociale nouvelle comme ces assurances, discutées au Parlement, qui viendront ajouter une forte taxe à tous les salaires. Reste à savoir si à force de tirer toutes les traites fiscales sur les industriels et les commerçants, ceux-ci pourront toujours faire face aux échéances.

Evidemment, passer à la Caisse de Marianne pour y recevoir une indemnité, si légitime soit-elle, n'est pas un opération qui incite particulièrement à réfléchir aux angoissants problèmes économiques. Si nos législateurs avaient la notion précise de nos problèmes économiques; s'ils avaient, eux aussi, le souci des échéances qui trouble les nuits du commerçant, peut-être auraient-ils une conception plus exacte de la situation crifique dans laquelle se débattent l'industrie et le commerce français. Par une répartition mal comprise des charges fiscales, ils sont en train de tuer en France le merveilleux instrument économique qui, au cours du siècle qui vient de s'écouler, a permis à la fortune publique de considérablement s'augmenter. Comment les petits capitaux constitués par l'épargne pourront-ils, dorénavant, collaborer aux grandes entreprises, et, par leur «as-

sociation démocratique » (expression très

juste de M. J. Duboin), contribuer au relèvement national?

Je ne suppose pas que c'est par la nouvelle convention de commerce franco-allemande, où réapparaît la clause « de la nation la plus favorisée », insérée à l'article 2 du traité de Francfort, imposé à la France vaincue de 1871 par Bismarck, qu'on s'imagine faire rendître notre prospérité industrielle ? Mais cela c'est une autre histoire, comme disait Kipling. J'y reviendrais. Pour l'instant, contentons-nous de réfuter cette absurdité qui consiste, pour légitimer un nouvel impôt, à prétendre que la France est un des pays d'Europe le moins imposé. Toute proportion gardée, le fardeau fiscal qui pèse sur l'industrie et le commerce français est le plus lourd du monde.

À bout de souffle, nous devons prefiter de la campagne électorale qui s'ouvre pour dire à ceux qui aspirent à devenir nos seigneurs et maîtres : « Halte-là ! Prenez garde ! Nous n'en pouvons plus ! ...

Nous voici à la reille de la rentrée des Chambres, il faut souhaiter qu'une lueur de bon sens fera comprendre aux amis du grand lormin que redressement ne signifie pas ruine pour le contribuable et caisses pleines pour le gouvernement

Aris à nos parlementaires.

L. de P. CONTROLLE CONTRO

BULLETIN

Un cri imprudent en Tunisie



Nous avons pour règle absolue à la «Petite Tunisie » de lire tous les journaux de Tunisie, d'Algérie, de France et des colonies arec lesquels nous faisons un service d'échange.

Alors, comment se jait-il que nous n'ayons pas lu chez notre confrère « Tunis-Socialiste » ce cri du cœur de VIVE LA REVO-LUTION poussé par lui dans un de ses dermiers numéros

Oh! c'est bien simple; celui-ci figurait dans la manchette et nous confessons à notre honte que nous ne jetons que rarement un coup d'ail sur celle-ci n'y attachant pas beaucoup d'importance.

Aujourd'hui nous reconnaissons volontiers notre tort et qu'il faut lire les confrères depuis le titre jusqu'à la dernière ligne, ne pas perdre une bouchée de ce qu'ils publient.

Comment notre confrère a-t-il pu se linrer à une pareille manifestation dans ce pays de protectorat où règne un souverain. où nous sommes chez nous, certes, mais où tout de même nous n'y sommes pas complétement comme en Algérie ? Il y a une nuance n'est-il pas vrai entre un protectorat et une colonie.

Alors un pareil cri devient subversif. séditieux, aussi sommes-nous étonnés que notre bon confrère l'ait poussé, peut-être n'y a-t-il pas vu malice, ce qui étonnerait. on peut-être encore a-t-il voulu jouer un bon tour au délégué à la Résidence générale ?

Quel que soit le mobile, ce n'était pas à jaire surtout au lendemain de ces tristes évenements de Paris où l'on vit toute la lie de la population saccager les magasins et causer pour plus de dix millions de dégats à d'inoffensifs commerçants qui n'étaient pour rien dans l'exécution des deux anarchistes

En France, c'était une façon de se faire la main en attendant le jour où Moscon dirait de marcher car c'est Moscou qui donne le mot d'ordre si l'on en croit le journais « Stockholm Tidmingen » qui rapporte que Boukharine aurait dit au comité exécutif que «l'EUROPE ENTRE DANS LA PE-RIODE REVOLUTIONNAIRE ET LA REVOLUTION COMMENCERAIT D'A-BORD EN FRANCE ».

Naturellement.

« Toute Fattention de la IIIº internationate aurait-it dit encore devra désormais se concentrer sur la France ».

Nous voilà prévenus,

Mais notre excellent confrère marcheraitil aujourd'hui avec les communistes après avoir si souvent répudié leurs théories . « Tunis-Socialiste » nous l'espérons s'ar-

rêtera à temps sur la pente fatale où il s'est imprudemment engagé en oubliant les jameux décrets qu'il a si souvent fustigés en les qualifiant de scélérats et tout scélérats qu'ils sont personne ne le plaindrait si le gouvernement lui en faisait un jour l'application car autre chose est de discuter les actes et même les hommes du gouvernement autre chose est de pousser à la révolution les êtres jaibles.

Et puis, au fond, à quoi rimerait celleci ici ?

A mettre peut-être le feu aux poudres à toute l'Afrique du Nord.

Nous ne pensons pas qu'il le désire car l'équipe du journal ne crache pas sur les appointements de cette gueuse de marianne qui permettent de se payer tous les ans-les veinards - trois mois de pérégrinations à travers la France et même l'étranger.

Le cas de M. Tidjani Mizouni

Un peu de logique et de bon sens S.V.P.



Nous avons soulevé un lièvre, qui fait le tour de la presse indigène, en demandant si notre nouveau compatriote M. Tidjani Mizouni,

juge à la driba, pouvait après sa naturalisation française, rendre la justice au nom d'un souverain dont il n'est plus le sujet obéissant et soumis ? Et nous avons demandé pour lui un poste

de commissaire de gouvernement ou tout autre où sa présence ne serait pas un défi au bon sens! Différents journaux partagent notre avis

mais notre confrère Bouyac nous sert de vieilles circulaires où il est dit « que pour être admis au secrétariat général il faut être. citoyen français ou sujet indigène ».

D'abord il n'y a plus de secrétariat général mais une direction générale de l'Intérieur et une direction de la Justice, deux administrations nettement séparées, n'ayant aucun lien entr'elles.

Au surplus peuvait-on à l'époque jamais prévoir qu'un magistrat musulman opterait pour notre nationalité, ce dont nous le iélicitons entre parenthèse ?

Avant la nomination de M. d'Hugnes à la première présidence de l'Ouzara, ce qui fut une faute, nous ne cesserons de le dire, ancun magistrat français n'avait jamais siégé comme juge assis à l'Ouzara, à la dribe ou aux tribunaux régionaux, nos compatriotes sont tous des juges debouts, c'est-à-dire des commissaires de gouvernement et M. Dupla lui-même, en sa qualité de directeur, iait fonction de procureur général, M. Tidiani Mizouni serait donc une exception s'il était maintenu envers et contre tous. Pour couper court à toute histoire ne vaut-il pas mieux lui donner un autre poste ?

Et tout serait pour le mieux.

Un million de quintaux de blé en souffrance en Algérie!

Eh! oui, un million de quintaux, si nous en crovons un journal d'Alger créé pour com battre le sénateur du département qui serait un grand minotier devant l'éternel ayant largement profité de la guerre puisque sa fortune s'élèverait aujourd'hui à 200 millions!

Pour avoir réalisé pareille fortune, il serait intéressant de connaître le chisire de ses versements pour bénéfices de guerre car pareille somme ne peut-être le produit de ses récoltes il a du spéculer, acheter du blé, le travailler, vendre sa farine et sa semoule, en un mot trafiquer ce qui l'obligeait à verser à la caisse des sommes importantes.

Mais ceci regarde l'Algérie, c'est affaire entre elle et le riche minotier. Ce qui nous préoccupe c'est qu'il y a UN

MILLION DE QUINTAUX DE BLE EN SOUFFRANCE. Pourquoi les propriétaires ne le font-ils

pas connaître ? Pourquoi attendent-ils que la fameuse so-

ciété, qui a monopolisé en Algérie la meunerie et partant les achats de grains se dé-Ne feraient-ils pas mieux de faire connai-

tre urbi et orbi les quantités de blés qui sont a vendre afin de provoquer des offres En tout eas s'il est exact qu'il y ait un

pareil stock de blés, le gouvernement luimême devrait prendre l'initiative de l'annoncer et la Tunisie ne serait probablement pas la dernière à se mettre sur les rangs.

La mort docteur Lemansky

La mort du docteur Lemansky survenue jeudi matin des suntes d'une angine couenneuse, dit-on, contractée au chevet d'un malade nous a cause un profond chagrin.

Le docteur Lemansky était pour nous un

vicil ami de trente aus et notre médecin depuis son arrivée à Tunis.

Deux fois il nous arracha aux griffes de la mort aussi notre reconnaissance est infinie et nous voilà tout désemparé de ne plus l'avoir pour rétablir une santé chancelante par plus de 40 ans de séjour en Afrique du

Venu en Algérie comme médecin de la C¹⁸ des Batignolles au moment où celle-ci construisait la ligne de Tébessa il habita quelque temps Souk-Ahras et c'est là que nous eûmes le plaisir de faire sa connaissance au cours d'un séjour estival dans cette

Les travaux achevés il suivit la Cie des Batignolles en Tunisie où celle-ci était chargée de la construction de nos premières lignes à voie étroite: Tunis-Sousse-Nabeul-Menzel bou Zalfa-Zaghouan-Pont du Fahs.

Nos confrères quotidiens ont relaté ce one fut la vie du docteur Lemansky et les sympathies innombrables dont il jouissait dans toute la Tunisie ou il ne comptait que des amis, nous n'y reviendrons que pour dire que lorsqu'il annonça son départ pour France, ce fut de la stupeur chez tous et un véritable chagrin chez ses clients.

Mais bientôt repris de la nostalgie du pays il nous revint à la grande joie de tous. Le docteur Lemansky était une figure

bien tunisienne et un caractère. Au moment de nos démêlés avec le triste

sire du nom de Millet, qui pendant quelques années fut résident général, il nous conserva son amitié malgré les démarches pressantes de quelques pleutres en quête d'un os à ronger ou d'un bout de ruban à obtenir de rompre ses relations avec nous.

Il les recut de la belle façon sans s'inquiéter des conséquences que pouvait lui valeir son amitié pour nous.

Aussi fut-il dès lors marqué à l'encre restge et malgré ses incontestables services et son dévoûment à ses semblables il vient de mourir sans avoir le ruban rouge auquel il avait tant de droits.

Il était jaloux de son indépendance et c'est à cause d'elle qu'il se demit de ses fonctions à l'hôpital civil brisant ainsi tout lien avec l'Administration qui ne lui pardonna pus non plus ce geste, Roy regnante.

Nous nous inclinons profondément devant sa tombe trop tôt ouverte et adressons à sa famille en larmes l'hommage de nos condoléances profondément émues et attristées.

Echos & Nouvelles

LA MAIN DANS LE SAC

On parle à mots couverts d'un détournement important, pour préciser de 17000 frs, commis au préjudice d'une œuvre particulièrement intéressante, ce qui aggrave le dé-

L'indélicat personnage aurait été immédiatement révoqué de ses fonctions et s'il n'a pas été incarcevé c'est qu'il aurait promis de rembourser.

Nous ne comprenons pas cette mansuétude. On aurait dû commencer par le cofmer puis quand il aurait remboursé on l'aurait traduit devant la driba où, en raison de ses regrets et du remboursement, on l'aurair fait bénéficier de la loi de sursis.

Tandis qu'ainsi le public est amené à croire que la justice n'est faite que pour le pau-

AUX RENTREES

Mme François Portelli, accompagnée de sa sour. Mlle Ivaldi, et de son fils est rentrée par le courrier de jeudi soir de retour de Luchon, où le mauvais temps continue à régner comme partout en France.

Nous lui présentons nos compliments d heureux retour.

CARNETNous avons appris avec plaisir la naissance

d'un fils chez notre ami Si Kalaï, président de la Chambre Civile à l'Ouzara.

Nous formons des vœux pour le bonheur du lehé et adressons toutes nos félicitations à notre ami que cette naissance comble de folia:

ON EXPULSE A TANGER UN JOURNALISTE ESPAGNOL

Le pacha de Tanger, à la demande du

consul général d'Espagne, a pris un arrêto d'expulsion contre un journaliste espagnol M. Céron Lopez, directeur de la « Cronica o qui a demandé à passer au Maroc

On ignore les motifs qui ont fait agir le Consul d'Espagne contre un de ses natio-

DANS LA LEGION D'HONNEUR Nous sommes heureux d'adresser nos sincères et vives félicitations à M. le Dr. Molinery directeur de l'établissement Thermal 'de Luchon qui vient de recevoir la croix de chevalier de la légion d'honneur.

DE MIEUX EN MIEUX Après avoir monté son imprimerie propre, ce qui n'est pas une petite affaire aujourd'hui, notre excellent confrère le « Petit Casablancais » désirait, en attendant mieux, devenir bi-hebdomadaire.

Un appel à ses amis et en un tournemain il eût ses 300 abonnés.

Heureux confrère, excellent pays oit il suffit de lever la main pour que le public réponde d'enthousiasme à l'appel, cela change un peu de cette Tunisie où l'on discute aprement le coût d'une insertion et pour le règlement des abonnements il faut faire présenter deux et trois fois la quittance.

N'est-ce pas confrères car nous sommes tous logés à la même enseigne depuis l'opulente Dépêche jusqu'au dernier venu des journaux.

DESSALONS-NOUS

C'est un médecin, le docteur Jean Bouchon, qui nous y convie. Il paraît que le Français consomme trop de sel, ce pourquoi il est en train de se laisser dépasser par les autres peuples, plus déssalés.

Le mélange sel-alcool-viande constitue un poison organique qui obstrue les organes es-

« L'abrutissement par le sel, l'alcool et la viande nous conduit à ne faire de l'action que sous la contrainte ou sous l'empire de la nécessité. Les hommes d'action doivent produire des actes comme un cerisier doit produire des cerises. Les pays dont la maiorité est buveuse d'eau, végétarienne et qui n'a pas le bec salé, nous ont donné dans Lindbergh, Chamberlin et les autres. la preuve de ce que j'avance >. Ainsi écrit le docteur Bouchon.

NECROLOGIE

Nous adressons à notre ami, M. Versini, greffier de la justice de paix du canton sud de Tunis et à sa famille, nos vives et très sincères condoléances à l'occasion de la mort de leur regretté père, grand-père, parent et allié, M. Versini, ancien inspecteur des fôrêts, chevalier de la légion d'honneur survenue en Corse où les obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui ont dû être une atténuation à la douleur de son fils et des siens.

PETITE CORRESPONDANCE A M. Airel Radès. Vous avez raison, cher Monsieur le compositeur devrait recevoir cent coup de verge pour cette coquille et quelques centaines avec pour les autres qui ont échappé à votre attention.

Quant au correcteur il nous serait impossible de l'empaler pour la bonne raison, que pris par le temps à cause de la fête du Mouled le journal n'a pu être corrigé et la place occupée par l'écho St. Germain nous en démontre l'exactitude.

Nous vous remercions en vous demandant de vouloir nous continuer votre contrôle qui nous sera précieux.

ANIS BERGER

Apéritif anisé

Ets Claude Berger et Cie. - Marseille

REGENCE DE TUNIS

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

Direction des Forêts

AVIS

Le Public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le jeudi 13 Octobre 1927, à 8 heures du matin, dans une salle du Palais des Sociétés Françaises, Avenue de Paris, à la vente des Lièges mâles et de reproduction.

Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les Bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain-Draham et El

Administration des Habous AVIS

La Diemaia des Habous à l'honneur d'informer le Public que la mise en location de Henchir Aouled Sidi Khlif, dit « Ardl Bou Laaras » sis à Bou Arada, Caidat de Medjez el Bab, habous Salah ben Slama Erriahi, précédemment annoncée comme devant avoir lieu le 18 Septembre courant, (avis Nº 12 des locations de terrains habous) est reportée à une date qui sera ultérieurement

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

Service de la Ghaba

Les ventes d'olives de table dites « Octoubri » commenceront le 24 septembre 1927 à Tébourba et à Tunis, le 1er octobre à Zaghouan.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture (Service de la Ghaba).

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

La Djemaia des Habous a l'honneur d'informer le Public que la mise en location de Henchir El Kheriba, habous Khouija, sis à Bordj Ettoum, Khalifalik de Tébourba, précédemment annoncée comme devant avoir lieu le 23 Septembre courant est reportée à une date ultérieure.

Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Dépôt de Machines Agricoles 41. Rue Al. Djazira

Administration des Habous

AVIS

Le 10 Septembre ayant été jour térié, les adjudications fixées pour se jour ont été renvoyées aux dates ci-aprês.

Les terrains devant être loués au siège de la niabat de Medjez El Bab seront mis aux enchères le lundi 26 SEPTEMBRE COURANT.

Ceux devant être loués à la niabat de Kairouan seront mis aux enchères le mercredi date de mise en location des terrains sis 21 SEPTEMBRE COURANT.

Enfin l'adjudication des terrains qui devait avoir lieu à la même date au siège de l'Administration des Habous à Tunis est remise AU JEUDI 22 SEPTEMBRE COURANT. Le Président des Habous,

Mohamed Salah Baccouche.

ananananananananananan Korbous

saison: 15 novembre 15 Mai

SPLENDID-HOTEL TUNIS

Ouvert en 1927 Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.

ASCENSEUR

Chambres avec salle de bains Eau courante partout - Chauffage central

GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENEVE Hôtel Eymon

Sonffle du Zéphyr - Marsa Plage

J. EYMON & Cie, Propriétaires.

Administration des habous

AVIS

La Diamaia des Habous informe que la à Roboo Oulad Yahia (caidat des Ouled Aoun) fixée précèdemment au mercredi quatorze sentembre courant est reportée MERCREDI VINGT HUIT DU MEME MOIS A DIX HEURES DU MATIN A SOUK EL ARBA DE LA MEME RE-

La mise aux enchères de l'henchir Tourki, sis à Remine à la Dakhlat des Monaouine antérieurement fixée à l'avis N° 11 de location des terrains habous sis à Nabeul est reportée au mardi vingt septembre conrant à deux heures de l'après-midt au Marché de Menzel Temime.

Le Président des Habous. Mohamed Salah Baccouche.

Demandez partout les apéritifs Licari

I EMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils 19 rue du Maroc, Tunis. Tel. 0,05

DEPOT DE FONDS

La COMPAGNIE ALGERIENNE ouvre des comptes de dépôts à vue, à préavis, ou à éché-

Elle sert aux déposants des intérêts dont le taux varie suivant l'importance du dépôt, la durée du préavis, et pour les comptes à échéance, avec la durée du dépôt.

De plus, pour les comptes à échéance de : 1. 2. 3. 4 ou 5 ans, il peut être délivré aux dé-posants des Bons à Echéance au porteur ou à l'ordre, munis de coupons semestriels payables nets d'impôts actuels.

A dministration de Habous

AVIS

La Diemaia des Habous informe le public A 3 HEURES DE L'APRES-MIDI il sere procédé au siège de son Administration, rue de l'Eglise Nº 55, à Tunis, à la mise en location par voie d'enchères publiques, pour une période de quatre années, sur m misà prix de quarante mille francs par au de THENCHIR SIDI EL MENSI, connu sous le nom de BOU ADMA situé à BOU ER-REBIA cheikhat de la Mohammédia, caidat de la banlière de Tunis.

Cet henchir fait partié de la fondation habous de Sidi Abdesseiem Zaouche: il est composé de dix parcelles de terre d'une superficie approximative de 157 hectares 50 ares, sans aucune garantie de contenauce. Les terres sont de bonne qualité et l'hén-

chir est traversé par l'Oued Millane. Sent exclus de la location le cimetière, les

routes et chemins et les caetus epil s'y trou-Pour de pais amples renseignements s'ad-

resser au bureau foncier Nº 28 à l'Administration des Habous. Mohamed Salah Brecouche.

Le Président des Habous,

COMBATTEZ LE

PALUDISME et ses consequences

Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par L'AMALARIOL

en pilules : 6 par jour L'AMALARIOL. pris à raison de 2 à 4 piules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FOR

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60 En vente dans toutes Pharmacies Gros: JASMA. Tunis

PHARMACIE BLOCH

4. Avenue de France, et rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils

Pharmacien de Ire classe de l'Université de Montpellier Laureat de l'Ecole Supér. d'Alber Téléphone 553

Maisons recommandées

Tunis près des gares, des bateans, de la poste, des théatres, caisine réputée à prix five

et a la carte, ascenseur Beile Jardinière — Vètements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — M.A. Combry, 5 et la rue d'Angleierre et 17, rue d'Italie en face de la Poste - Tunis C rancle fabrique d'espadrilles Ripoll, Mon-

Grancia de Teléph. 24.17 - 1 R. Al-Djazira - Tunis- Gros demi-gros -detail Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Bram frères et Cie, ppres

Dharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des maltais - Tunis — Maison Française.

Grand Hotel de France L. de Lacroix, propriétaire - Sousse DRODUITS ALIMENTAIRES et denrées cole

miales - Boccara et Nizard - Gros Demi-Gras - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Lion-Roches - Tunis.

en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis. A rtificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Pianos ERARD. PLEYEL &

J. & A. Bembaron

N.B. - Etant donné l'impor ance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence

Administration des Habous

La Diemaia des Habous a l'honneur d'in-

La superticie approximative un est de Penx Cent Quarante hectares.

Mohamed Salah Baccouche.

Le lait est le plus concentré suisse

C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

ACCUMULATE UR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produifs Lubrifiants 11, avenue Jules-Ferry - Tunis. Téléphone 6 - 68.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés AGENCES DE TUNISIE:

TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX

SOUSSE-MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX) Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change. Location de compartiments de

COFFRES - FORTS DÉPOT DE COLIS



Imprimerie de la Renaissance, 11 rue Algérira - Tunts

Gérant : E. LUMBROSO

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris S'adresser pour tous renseignements chez M.

J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseig., s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments

DÉPOT : Rue de Turquie (Port) BUREAU: 22, Rue Es-Sadikia Téph. : Tunis nº 197, Potinville nº 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C'E DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français Imm. au trib. de comm.de Lyon nº B 1624 AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

GDE DISTILLERIE TUNISIENNE & E. LICARI

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion

Centrale et à Hammerless Choix de Révolvers et Pistolets automatiques Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -G. FIORINI, Propriétaire -» 7, Rue Amilcar - TUNIS «-

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3 Dynamite Gomme A et N· 1 Détonateurs, Mêches de mines 3 tissus goud round. Télép. 1.39 - Adresse Télég. ; PELLE T- Tunis

L'Huile qui graisse le plus

«- Vacuum Mobiloil -»

Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles — TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone: 0.74

Marque "GARGOYLE"

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1864 au Capital: 500.000.000 Siège Social à Paris: 29, Boulevard Haussmann Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courantsintérêts Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres — Garde de titres — Pajement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. — Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial .Lssurances

28, Rue i Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

""OFFICE FFA "AIS".

Machines Agricoles

Société Anony na au capital de 40 Millions de francs entièrement versés

TUNIS 99, Rue de Portugal - TUNIS

Société an my ae au Capital de 8.000.000 de francs Siège inial à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succurates a BIZERTE, SOUSSE et SFAX

terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Viailard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics

Fil de fer à fourrage 13-14-65

BUREAUX: 8, Rue Es-Sadikia, Tunis Entrepôt : Rue de Pertugal prolongée

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisée

rand Hetel de France - Premier ordre

M aison de santé pour les yeux, dirigée par M.ie D' Cuénod — Ire Clinique fondée Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth—
Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth—
Veautés. — Seul Dépôt des gants "Perrin", —
parapluies "Reve." et parfumerie "Aryse
Fournitures complètes pour contarières.

HOFMANN les trois marques mondiales

5, Rue Es-Sadikia TUNIS

AVIS

Ermer le Public que l'Henchir Echabbine, inabeus Ben Chadbane, sis dans le Caidat de Medjez el Bab, sera mis en location dans pe local de l'Agence des Habous à Medjez e. Pab le VINGT SIX SEPTEMBRE coucant à dix heures du matin.

Le Président des Habous,

riche

(26m ANNEE)

Vous qui l'sirez vendre : Fonds de Commerce, Immett que eur sur place, adressez-vous en confiance à

R. WALLUT&C

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande Adresse télag sphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Emission de châptes et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de l'itres et Objets précieux — Dépôt à vue et a

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BISMUTH Importateur direct de la Société Générale

et du Génie Militaire